

Barème gestion location au 01/02/2025

TAUX DE GESTION sur encaissement par lot

Encaissement inférieur à 200€ mensuel	18,00% TTC
Encaissement compris entre 201€ et 300€ mensuel	12,00 % TTC
Encaissement compris entre 301€ et 400€ mensuel	9,60 % TTC
Encaissement compris entre 401€ et 500€ mensuel	8,40 % TTC
Encaissement compris entre 501€ et 600€ mensuel	6,80 % TTC
Encaissement compris entre 601€ et 700€ mensuel	5,60 % TTC
Encaissement compris entre 701€ et 1000€ mensuel	4,80 % TTC
Encaissement supérieur à 1000,00 € mensuel	4,50 % TTC

PRESTATIONS A

LA CHARGE DU BAILLEUR

	HT	TTC
Renseignements fournis à un propriétaire pour l'établissement de la feuille bleue I.R.P. P. modèle annexe A n° 2044	58,33€	70.00 €
Honoraire de vacation	80€ /H	96€/H
Frais fixe de gestion	4.17 €	5.00 €
Transmission du dossier contentieux à l'huissier	75.00 €	90.00 €
Transmission du dossier contentieux à l'avocat	200.00€	240.00€

Immobilière Pujol - 7, rue du Docteur Fiolle - 13006 Marseille

SAS au capital de 37542 € - RC Marseille B056 808 868 N° Siren 056 808 868 00048

Membre de l'UNIS - Syndic de Copropriété - Société enregistrée à l'ORIAS (intermédiaire d'assurance) sous le numéro 13001918

Carte Professionnelle N° CPI 1310 2015 000 000 284 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille

Garantie par Le Groupement Français de Caution (GFC) 58 Rue Général Ferrié 38100 Grenoble



PRESTATIONS A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE	Honoraires TTC A la charge du bailleur	Honoraires TTC A la charge du Locataire
RÉDACTION BAIL HABITATION ou AVENANT AU BAIL	250,00 € TTC	250,00 € TTC
RÉDACTION AUTORISATION CESSION BAIL OU FONDS DE COMMERCE	250,00€ TTC	250,00€ TTC
RÉDACTION AVENANT : BAIL COMMERCIAL	350,00 € TTC	350,00 € TTC
<u>LOCATION APPARTEMENTS/MAISONS</u> <i>Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction de bail</i> Appartement/Maison inférieurs à 30m ² Appartement/Maison entre 30m ² et 50m ² Appartement/Maison entre 50m ² et 100m ² Appartement/Maison supérieurs à 100m ²	8,00 % TTC du loyer HC annuel 7,00 % TTC du loyer HC annuel 10,00 € TTC / m ² 7€ TTC / m ²	10,00 € TTC / m ² 10,00 € TTC / m ² 10,00 € TTC/m ² 7€ TTC / m ²
<i>Etablissement de l'Etat des lieux d'entrée</i> Appartement/Maison inférieurs à 30m ² Appartement/Maison entre 30m ² et 50m ² Appartement/Maison entre 50m ² et 100m ² Appartement/Maison supérieurs à 100m ²	150,00 € TTC 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ²	3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ²
Frais d'entremise pour les appartements >50m ² :	50,00 € TTC	NÉANT
LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX, PROFESSIONNELS Commission location pour commerces ou bureaux Frais de dossier, rédaction bail et renouvellement Etablissement de l'Etat des lieux d'entrée	12 % Loyer annuel 480,00 € TTC 300,00 € TTC	12 % loyer annuel 480,00 € TTC 300,00 € TTC
LOCATION GARAGE, PARKING frais de dossier + rédaction de bail pour les box, garages, emplacements de parking	150,00 € TTC	150,00 € TTC
RÉALISATION ÉTAT DES LIEUX : Pour un garage, suite à une cession de fonds de commerces, suite travaux etc.	3,00 € TTC / m ²	3,00 € TTC / m ²

Prix exprimé en TTC

Ces frais sont révisés chaque année selon les augmentations INSEE du coût de la vie majoré d'un maximum de 1%

L'agence ne reçoit aucun fond, effet ou valeur dans le cadre d'une transaction.

Immobilière Pujol - 7, rue du Docteur Fiolle - 13006 Marseille

SAS au capital de 37542 € - RC Marseille B056 808 868 N° Siren 056 808 868 00048

Membre de l'UNIS - Syndic de Copropriété - Société enregistrée à l'ORIAS (intermédiaire d'assurance) sous le numéro 13001918

Carte Professionnelle N° CPI 1310 2015 000 000 284 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille

Garantie par Le Groupement Français de Caution (GFC) 58 Rue Général Ferrié 38100 Grenoble